

## Lettre de la Commission Locale d'Information auprès de la Centrale Nucléaire du blayais.

La Commission Locale d'Information Nucléaire (CLIN) est pilotée par le Département de la Gironde. Elle a pour mission l'information et la concertation en matière de sûreté, de radioprotection et d'impact des activités de la centrale du Blayais.

### La distribution de comprimés d'iode P4



**J'ANTICIPE**  
et je vais retirer  
mes comprimés d'iode



**Gratuit**  
en pharmacie  
avec mon bon de retrait\*



[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

\* Votre bon de retrait vous a été adressé par courrier à votre domicile.

#### BON A SAVOIR

*L'extension du périmètre particulier d'intervention (PPI)*  
P3

#### PRENEZ DATE

*Réunion publique*  
*mercredi 18 décembre*  
P8

#### ÇA S'EST PASSÉ

*Actualités et actions de la CLIN*  
*en 2019*  
P6

# ÉDITO



## Alain RENARD

Président de la CLIN,  
Conseiller Départemental  
de la Gironde

L'année 2019 est une année importante pour la centrale et pour la CLIN du Blayais :

- en début d'année, deux réunions publiques sur le 4ème réexamen périodique des réacteurs de 900 MW, avec en perspective leur exploitation au-delà de 40 ans, ont permis de débattre des enjeux de sûreté à venir.
- extension du périmètre du plan particulier d'intervention à 20 km, qui concerne désormais près de 90 000 habitants, sur 80 communes en Gironde et en Charente-Maritime.
- évolution de la composition de la commission locale d'information nucléaire décidée par le Président du Département, portant le nombre de représentants à 60 membres afin de prendre en compte les territoires nouvellement intégrés.
- la campagne de distribution de comprimés d'iode dans les communes nouvellement intégrées, pour les habitants, les établissements recevant du public et les établissements scolaires est lancée.

Enfin, en cette fin d'année, ce sont les vingt ans de « l'incident » du 27 décembre 1999, avec l'inondation des sous-sols de deux réacteurs, qui nous rappellent, avec le tremblement de terre de Montendre le 20 mars 2019, que l'installation nucléaire doit faire face à des risques naturels.

Afin de faire le point sur la prise en compte au CNPE du Blayais des risques « inondation » et « sismique », je vous invite à participer à notre **réunion publique, le 18 décembre à Plassac, à 18h à la salle polyvalente.**

## Qu'est ce que la CLIN ?

## ... Ses missions

La commission locale d'information nucléaire (CLIN) a été créé en 1993 par le Conseil général de la Gironde, dans le cadre de la circulaire Mauroy de 1981.

La loi relative à la transparence et à la sécurité nucléaire de 2006 (dite loi TSN) a rendu obligatoire la mise en place des CLI auprès des installations nucléaires et leur a donné une existence juridique.

La composition, le mode de fonctionnement, les compétences et les obligations sont désormais définis dans le code de l'environnement.

### La CLIN est composée 4 collèges

- les élus,
- les associations,
- les syndicats,
- le monde économique et personnes qualifiées.

Depuis 2019, elle compte 60 membres.



La CLIN a une **mission de suivi, d'information et de concertation** en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement.



**Accès à l'information** : Elle peut avoir communication de toutes informations nécessaires pour ses missions auprès de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), des services de l'État, de l'exploitant (EDF) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du site.



Elle a la possibilité de réaliser des **expertises** indépendantes ainsi que des mesures dans l'environnement.



Elle est consultée pour **avis** sur tout projet relatif à la centrale et dans le cadre d'enquête publique.



Elle **informe le public**, sur son activité ainsi que sur l'actualité qui concerne le site. Cela se fait à travers la page de la CLIN ([gironde.fr/clin](http://gironde.fr/clin)), le bulletin d'information (CLIN Contact) et des réunions publiques.

# ... Les acteurs du contrôle du nucléaire



L'autorité de sûreté nucléaire assure au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour la protection des personnes et de l'environnement. C'est le gendarme du nucléaire.

# IRSN

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

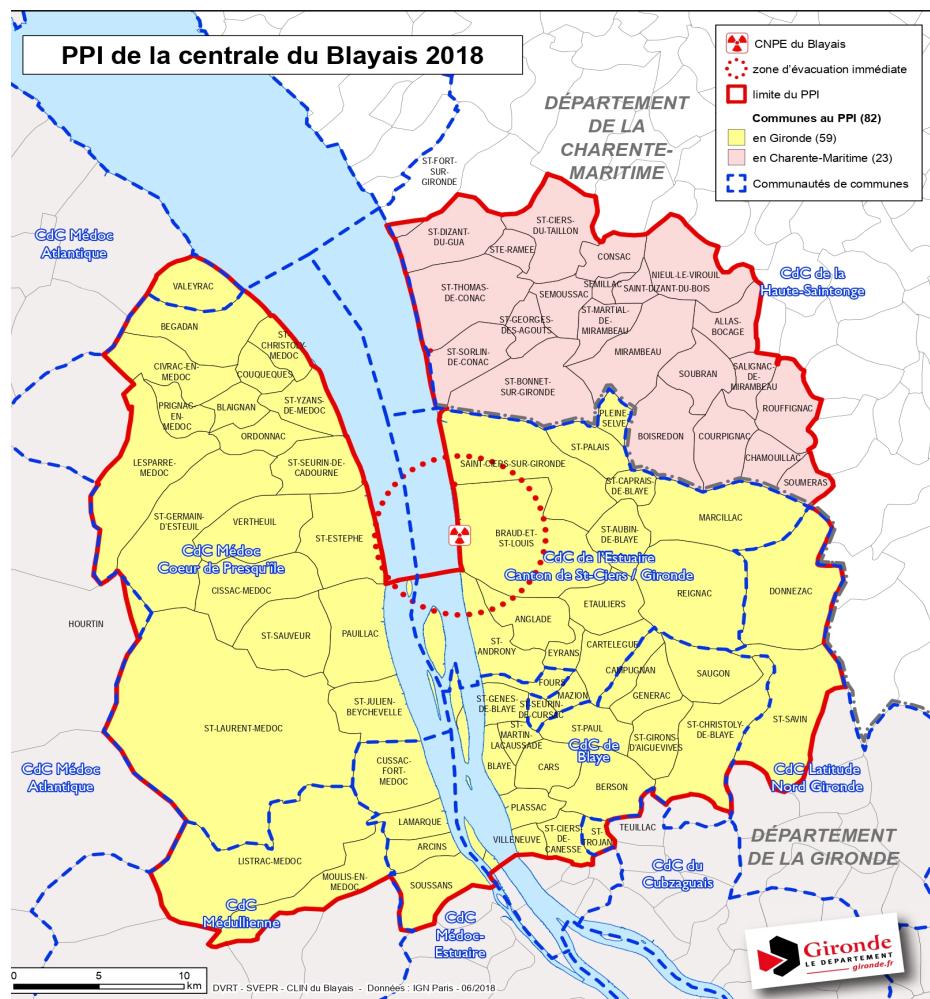
L'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire réalise des recherches, des expertises et des travaux dans le domaine de la sûreté nucléaire, de la protection contre les rayonnements ionisants, du contrôle et de la protection des matières nucléaires. C'est l'expert sur les risques nucléaires et radiologiques.

## ... L'extension du Plan Particulier d'Intervention

**A**fin de répondre au retour d'expérience de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima en 2011, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a évolué de 10 à 20 km.

Le PPI s'inscrit dans une démarche d'anticipation de gestion de crise et d'actions à entreprendre pour les communes à travers le plan communal de sauvegarde (PCS) et l'information à la population avec le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Il y a désormais 80 communes concernées (57 en Gironde et 23 en Charente-Maritime) pour plus de 86 000 habitants.



# ... Que faire en cas d'accident à la centrale ?



Lien : [Alerte nucléaire, je sais quoi faire !](#)

## ... La distribution de comprimés d'iode

Une nouvelle campagne de distribution de comprimé d'iode est en cours depuis septembre 2019.

La zone de distribution correspond au rayon de 10 à 20 km autour de la centrale du Blayais.

### Pourquoi de l'iode ?

En cas d'accident à la centrale, de l'iode radioactif peut être libéré dans l'atmosphère. Respiré, il se fixe principalement sur la thyroïde. La prise d'iode stable permet de saturer la thyroïde qui n'est alors plus capable de fixer l'iode radioactif, et pourra s'éliminer naturellement.

Les comprimés d'iode protègent uniquement contre la contamination de la glande thyroïde par de l'iode radioactif. Ils ne protègent pas contre d'autres éléments radioactifs.

### Quand prendre son comprimé ?

Le comprimé d'iode doit être pris lorsque la Préfète en donne la consigne, et uniquement à ce moment. Tous les moyens de communication (télévision, radio, réseaux sociaux, véhicules avec haut-parleur des collectivités, des pompiers ou des gendarmes) seront utilisés pour alerter les populations concernées.

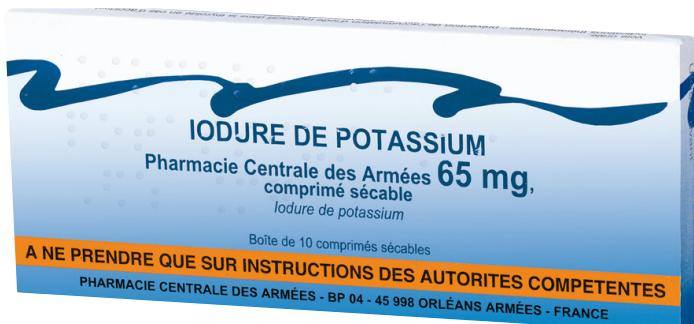
### Comment prendre les comprimés d'iode ?

La posologie des comprimés d'iode dépend de l'âge des personnes. Il convient de bien la respecter :

- \* de 0 à 1 mois : un quart de comprimé,
- \* de 1 mois à 3 ans : la moitié d'un comprimé,
- \* de 3 à 12 ans : 1 comprimé,
- \* les + de 12 ans (adultes y compris femmes enceintes) : 2 comprimés.

## Qui est concerné ?

Cette campagne de distribution de comprimés d'iode concerne l'ensemble de la population, des établissements recevant du public (ERP) et des établissements scolaires situés dans la partie de 10 à 20 km du plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale du Blayais.



## ALERTE NUCLEAIRE : Foire aux questions

Quelle est son efficacité ?

L'efficacité de l'iode est de 24 heures.  
Elle est maximale en quelques minutes.

Que faire si je n'ai pas reçu mon bon de retrait ?

Si vous ne l'avez pas reçu, ou si vous l'avez perdu, il est possible de se rendre en pharmacie muni d'un justificatif de domicile.

Que faire si j'habite à moins de 10 km de la centrale et que je n'ai pas mes comprimés d'iode ?

Où dois-je stocker les comprimés ?

Les comprimés doivent être stockés dans un endroit sec et facilement accessible

Vous pouvez vous rendre dans une des pharmacies participantes à l'opération (zone de 10 à 20 km), muni d'un justificatif de domicile

Au-delà de 20 km, comment ça se passe ?

En cas de nécessité d'une prise d'iode pour les populations au-delà de 20 km, la Préfète activerait un autre dispositif. Un stock d'iode est prévu dans chaque département

Pour en savoir plus : [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

**Depuis le début de la campagne, il y a deux mois, les taux de retraits ne sont pas satisfaisants :**

- 17% pour les particuliers,
- 13% pour les établissements recevant du public,
- 38% pour les établissements scolaires.

# ... Actualités et actions de la CLIN 2019

## Nous avons organisé ...

Le 10 septembre



Une visite de la centrale pour les nouveaux membres de la CLIN.

## Nous avons participé ...

Le 2 juillet

La CLIN a participé à une réunion publique à Bordeaux, organisé par la commission nationale du débat public (CNDP), dans le cadre du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR)

Les 24 septembre, 1<sup>er</sup>, 11, 15 et 16 octobre

La CLIN a participé aux réunions d'information du public dans le cadre de la campagne de distribution de comprimés d'iode, le 24 septembre, à Mirambeau, le 1er octobre, à St Martin Lacaussade, le 11 octobre, à Lesparre, le 15 octobre, Mirambeau et le 16 octobre, à Cussac Fort Médoc.

Le 9 octobre



réunion de restitution de l'atelier sur le post-accident. La contribution de la CLIN et les conclusions de ce travail mené dans le cadre d'un projet européen seront présentées en décembre à Aix-en Provence.

Le 26 novembre

Les représentants de la CLIN participent à Paris, à l'assemblée générale de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'information (ANCCLI).

Le 27 novembre



31ème Conférence des CLI, avec une participation à la table ronde sur «Quelle association des CLI dans la préparation à la gestion de crise ?».

## Écart de fabrication sur des équipements sous pression nucléaire

L'ASN, que la CLIN a interrogée, estime que « les analyses d'EDF ne conduisent pas à remettre en cause l'intégrité des équipements installés sur les réacteurs en fonctionnement. L'ASN examine actuellement les éléments de justification transmis par EDF, et a formulé des demandes complémentaires. L'ASN prendra position dans les prochaines semaines sur les éléments de justification proposés par EDF et les éventuelles mesures ou contrôles à mettre en œuvre ».

Pour en savoir plus : information sur le site de l'IRSN

**Vous souhaitez nous poser vos questions : [contact.clin@gironde.fr](mailto:contact.clin@gironde.fr)**

### Adresses utiles :



[www.asn.fr](http://www.asn.fr)



[www.edf.fr](http://www.edf.fr)



[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)



[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)



[www.anccli.org](http://www.anccli.org)



Pour en savoir plus sur la CLIN du Blayais et retrouver les dernières infos :  
[gironde.fr/CLIN](http://gironde.fr/CLIN)

Secrétariat de la CLIN du Blayais

adresse : 1 esplanade Charles de Gaulle, CS 71223- 33074 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 56 99 51 20

mail : [contact.clin@gironde.fr](mailto:contact.clin@gironde.fr)

Directeur de la publication : le Président de la CLIN

Rédaction : Xavier Paulmaz et bureau de la CLIN

mise en page : Nadia Kamtas

**Pour recevoir la lettre d'info de la CLIN, abonnez-vous : [gironde.fr/CLIN](http://gironde.fr/CLIN) (rubrique restez informés).**

Commission Locale d'Information Nucléaire  
auprès de la centrale du Blayais  
[www.gironde.fr/CLIN](http://www.gironde.fr/CLIN)

# Réunion Publique

**Mercredi 18 décembre 2019 - 18h**  
**33325 PLASSAC (salle polyvalente)**

## Prise en compte des risques naturels de 1999 à 2019

**Évolution et situation actuelle :** - intervention du CNPE\* du Blayais  
- intervention de l'ASN\* Bordeaux

\* CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Électricité

\* ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire

